

Infolettre n° 320 des enseignants de l'UNSA

Vendredi 19 juin 2020

Sommaire : Nouveau protocole sanitaire - 22 juin : nouvelles dispositions pour les personnels – Loi Direction d'école – Rentrée 2020 – Ecole ouverte été 2020 - Mvt intra 2020 – CTSD juin 2020 – CAPD Hors classe et Classe Exceptionnelle 2020 – Recrutements supplémentaires – Circulaire Stages MIN - Laïcité - AESH - Adhésion anticipée



Nouveau protocole sanitaire : tout ça pour ça...

Un protocole daté du 14 juin mais diffusé le 17 en soirée pour une application à compter du 22 (et jusque quand ?). Comment dire... **Respect des personnels, où es-tu ?** Que retenir sur cette version par rapport à l'ancienne ?

- **Nouvelles règles de distanciation** pour l'élémentaire dont la logique peut échapper (1 m **si possible** entre deux élèves côte à côte ou face à face), suppression de cette distanciation en maternelle.
- **Application des gestes barrière** : RAS que ce soit pour le port du masque ou pour le lavage des mains. Mais on passera vraiment beaucoup de temps au lavage des mains, surtout avec des classes entières.
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels** : c'est un **allègement drastique** et le retour est quasi à la normale...
- **La formation, l'information et la communication**: nouveau protocole à écrire et diffuser avant le 22... ou pas d'ailleurs...

Bref, n'aurait-il pas été plus simple (et plus honnête) de lever tout simplement tout protocole et d'accueillir tous les élèves dans les mêmes conditions qu'avant le 16 mars ?

[Lire le nouveau protocole](#)

[Covid19] Nouvelles dispositions concernant les personnes vulnérables / garde d'enfants à partir du 22 juin

Dans le cadre de la réouverture des écoles et collèges, le retour à l'activité sur site des personnels permettra d'assurer l'accueil des élèves et les activités d'enseignement.

Vous trouverez sur notre site, les détails des nouvelles dispositions à partir du 22 juin ainsi que la circulaire ministérielle (FICHE 3 relative à la situation des personnels).

[En savoir plus](#)

[**Déclaration liminaire de l'Unsa Education au CTMEN du 12 juin : Dialogue social : posture ou imposture ?**](#)

Proposition de loi sur la direction d'école : courrier aux député·es

Le processus législatif relatif à la proposition de loi « créant la fonction de directeur d'école » est en cours. Si cette proposition peut permettre d'enfin obtenir des avancées pour la direction d'école, des modifications et des précisions sont également nécessaires. En vue de l'examen du texte par l'Assemblée nationale le 22 juin, le SE-Unsa propose aux directrices et directeurs d'écrire à leur député·e pour améliorer cette proposition de loi.

[Lire la suite](#)

Rentrée 2020 : anticiper et s'en donner les moyens

L'année scolaire qui se termine restera inédite dans son déroulé, son interruption forcée, sa continuité à distance, sa reprise partielle. La rentrée qui la suit sera tout aussi singulière car elle doit tenir compte de toutes les difficultés qu'elle a révélées : discontinuités éducatives, fractures numériques, difficultés scolaires et sociales exacerbées, décrochages scolaires, sécurité sanitaire, ...

[Lire la suite](#)

Ecole ouverte été 2020 : Respecter le droit aux vacances pour toutes et tous

Après la période de confinement et le retour partiel en classe, les enfants, les jeunes ont besoin de se retrouver, de sortir de leur cadre familial confiné, de reprendre le goût d'apprendre, d'échanger, de jouer, de vivre ensemble. Les colonies de vacances sont des lieux idéaux pour tout cela. Le dispositif « Vacances apprenantes » du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse repose sur des éléments connus et éprouvés comme « Ecole Ouverte » et en fait émerger de nouveaux avec beaucoup de contenus scolaires.

[Lire la suite](#)

Mouvement intra 2020 – Encore quelques jours pour contrôler votre barème !

Vous avez jusqu'au **22 juin** pour faire remonter des éventuelles corrections à votre barème en envoyant votre demande uniquement par mail : ce.93mouvement-intra@ac-creteil.fr

Vous pouvez encore nous envoyer votre fiche contrôle (en PJ) avec laquelle nous pourrions vous aider à vérifier votre barème : 93@se-unsa.org

Voici la suite du calendrier :

- **8 au 22 juin** : Phase de consultation des barèmes avec éventuelle demande de correction des enseignants concernés à la DSDEN par courriel uniquement : ce.93mouvement-intra@ac-creteil.fr
- **23 juin** : Communication du dernier accusé de réception avec barème final validé
- **25 juin** : Communication des résultats définitifs du mouvement initial

Vous trouverez également en lien l'ensemble des documents relatifs au mouvement intra 2020 sur le site de la DSDEN 93 : <http://www.dsden93.ac-creteil.fr/spip/spip.php?rubrique205>

Carte scolaire – Faites nous remonter votre situation



Pour permettre aux délégués de l'UNSA Education 93 d'assurer le contrôle de la carte scolaire lors du groupe de travail CTSD 1^{er} degré du 29 juin 2020, Veuillez nous remplir la fiche contrôle en PJ **avant le 26 juin 2020.**

Si vous craignez une fermeture de classe ou souhaitez une ouverture, faites appel à l'UNSA Education. L'an passé, nos actions ont permis d'obtenir des évolutions de situations délicates. Comme chaque année, nous vous proposons un suivi de carte scolaire personnalisé afin de suivre au plus près chaque situation d'école. Il vous suffit de compléter notre fiche contrôle en PJ et nous la renvoyer **par voie électronique** : 93@se-unsa.org

CAPD Hors Classe et classe Exceptionnelle le 30 juin

Vous trouverez en PJ une fiche contrôle à nous retourner complétée pour les promotions des PE à la HC.

Contactez-nous pour que nous vous expliquions sur quels critères les avis sont attribués.

93@se-unsa.org

Le SE-Unsa 93 vous accompagne tout au long de votre carrière.

Recrutements supplémentaires : de premières avancées

Après avoir obtenu le maintien du calendrier des titularisations et agi contre la programmation annoncée des épreuves orales des concours internes au début de l'année scolaire 2020, le SE-Unsa vient d'obtenir une nouvelle avancée.

[Lire la suite](#)

Formation continue des enseignants – Circulaire stages MIN

Circulaire relative aux modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés - année scolaire 2020-2021

[Lire la circulaire](#)

60 ans après la loi Debré, la séparation scolaire de la jeunesse a affaibli la République



Le 19 juin 1960, la proclamation du Serment de Vincennes a rassemblé 400 000 personnes et près de 11 millions de pétitionnaires * contre la loi Debré.

Ce serment de Vincennes condamne le financement par l'État de la séparation scolaire des enfants et demande son abrogation pour que l'effort de la République soit exclusivement consacré à l'école de la république, l'école publique laïque.

[Lire la suite](#)

Comité consultatif AESH : communiqué intersyndical

Rémunération et temps de travail des AESH : les organisations syndicales FSU / SE-UNSA / SGEN-CFDT / CGT Educ'Action / SNALC / SUD éducation dénoncent un statu quo inacceptable.



[Lire le communiqué intersyndical](#)

[Site de l'Ensap](#) : **toutes mes fiches de paie sont dématérialisées ICI**

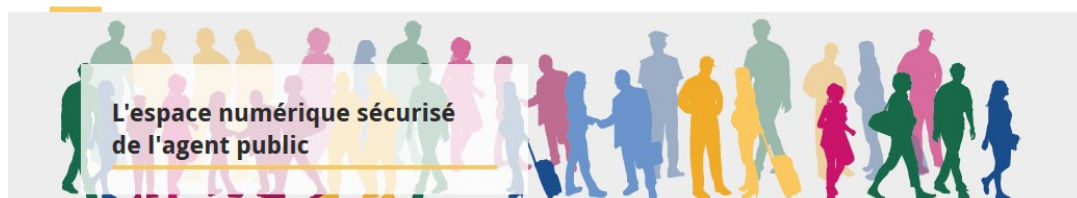


ensap.gouv.fr

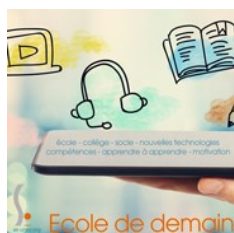
un site de la Direction générale des Finances publiques

L'espace numérique sécurisé de l'agent public de l'État

Accueil



Le blog du SE-UNSA



L'école de demain **[c'est maintenant](#)**

Si t'as pas de syndicat, va au SE Unsa

Offre adhésion anticipée jusqu'au 10 juillet : <http://www.se-unsa.org/adh/index.html>



Vous adhérez dès maintenant et vous payez en septembre

- Des publications réservées aux adhérents
- Une équipe dynamique et à votre écoute qui vous défend, vous conseille et vous informe toute l'année.

Le SE-UNSA, c'est tout ça et bien plus encore!

Comme de nombreux collègues du département, faites confiance au SE-UNSA !

Le SE Unsa offre un comité d'entreprise à ses adhérents

Pas de comité
d'entreprise ?

ne plus
payer
le prix fort !

Le SE-Unsa l'offre
à ses adhérent·e·s

Pas de comité d'entreprise alors le SE Unsa propose à ses adhérents d'accéder à une plateforme de réductions digne d'un comité d'entreprise :

Billetterie spectacles, vacances, loisirs, presse, shopping, services, ...

[En savoir plus](#)

Des centaines d'offres incluses dans ta cotisation au SE-Unsa.

Se connecter : monespace.se-unsa.org



Rendez-vous sur
<https://monespace.se-unsa.org>

Réservé aux adhérent·e·s du SE-Unsa

Nous contactez

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter au **06.64.13.92.85** ou par courriel au 93@se-unsa.org



EFS et néo titulaires : pour tout savoir sur le métier, pour poser toutes vos questions : rejoignez le groupe [AMAIA UNSA](#)

Suivez l'actualité du département sur Facebook : <https://www.facebook.com/seunsa93/>

Pour vous désabonner, merci de nous renvoyer un mail en précisant votre nom.